

SMI

SAINT-MAMMÈS INFORMATIONS

#101

JUIN À
SEPTEMBRE 2026



Nouvelle cantine :
déjà des interrogations

Le CCAS et la solidarité
mammésienne au
cœur d'un été brûlant

Démocratie locale :
Saint-Mammès
adhère à l'ICPC

Vue de Saint-Mammès depuis le ciel. Photographie transmise par un pilote de ligne.



Saint-Mammès

sommaire



RETOUR EN IMAGES
JUN à SEPTEMBRE 2026

06-07 VIE LOCALE

- La nouvelle cantine : déjà des interrogations
- Bio ou local, pourquoi choisir ?
- CMER77 lance une collecte solidaire de matériel informatique
- Nuisances rue des Nanchons : la mairie se mobilise
- Envie de vous impliquer dans la vie de notre commune ?
- Un grand merci aux services techniques
- Stationnement : rappel des règles
- Le Travail d'Intérêt Général (TIG)



INCENDIES, CANICULES...
LA SOLIDARITÉ À
L'ÉPREUVE DU FEU

- Retour sur les tests de dépistage auditifs
- Le CCAS et le SAAD s'installent dans leurs nouveaux locaux
- Aide financière au chauffage
- Saint-Mammès d'hier... et de demain

10-11 ASSOCIATIONS

- Ateliers Qi Gong santé : thérapeutiques des saisons
- Mise en valeur du petit patrimoine à Écuellen
- Le foot prépare sa rentrée à Saint-Mammès
- Danse Fusion / Yoga doux & dynamique
- Le Phoenix fait le plein d'activités !
- Tissons des liens dans le village !



INITIATIVE :
SAINT-MAMMÈS
ADHÈRE À L'ICPC

13 NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES

14 URBANISME

- Départ en retraite d'Isabelle Thavaud
- Nouveau responsable du Service Urbanisme
- Dématérialisation des démarches d'urbanisme

15 TRIBUNES LIBRES & AGENDA

16 ÉVÉNEMENT : OCTOBRE ROSE

SMI
SAINT-MAMMÈS
INFORMATIONS

#101 juin à septembre 2026

Directeur de la publication : Pierre Pfister.

Comité de rédaction : Guillaume Depresles,
Caroline Decroix, Leslie Halleur Echaroux,
Service Communication, CCAS.

Impression : Euphoria.

Tirage : 1800 exemplaires, encres végétales,
papier 100% recyclé.

Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès,
associations, Magnific.

Site internet : www.saint-mammes.com

Page Facebook :
www.facebook.com/mairiesaintmammes

Instagram :
www.instagram.com/saintmammes

Pour nous contacter :

Courriel : accueil@saint-mammes.com

Téléphone : 01.64.23.39.41

Chères Mammésiennes, chers Mammésiens,

Depuis quelques mois, une nouvelle page s'écrit pour notre commune. Une page faite d'actions, de projets, de rencontres, mais aussi d'écoute et de proximité.

L'été a été particulièrement éprouvant avec les fortes chaleurs que nous avons connues. Face à ces épisodes qui seront malheureusement amenés à se multiplier, nous travaillons déjà à la mise en place de solutions afin de pouvoir proposer demain un véritable lieu d'accueil, de fraîcheur et de protection pour les personnes les plus fragiles.

Mais faire avancer une commune ne repose pas uniquement sur les décisions prises en mairie. Cela repose avant tout sur une énergie collective. Nous avançons, même lorsque tout n'est pas encore visible. Depuis notre installation, nous prenons le temps de regarder, d'écouter et de comprendre les problématiques de notre commune. Cet état des lieux est indispensable pour identifier les priorités et construire des projets réalistes, adaptés aux besoins de Saint-Mammès et à nos capacités financières. Avant chaque concrétisation, il y a un travail de fond : analyser l'existant, échanger avec les habitants et les services, étudier les solutions possibles et en mesurer les coûts. Ce travail est parfois discret, mais il est essentiel. Notre volonté est d'agir durablement, plutôt que de faire pour faire.

Je veux ici exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble de nos agents municipaux. Chaque jour, ils œuvrent pour notre commune, parfois dans l'ombre, souvent sans que leur travail soit visible. Entretien des espaces publics, écoles, bâtiments et voirie, organisation des manifestations, accueil des habitants... Leur engagement, leur disponibilité et leur connaissance du terrain méritent notre respect et notre considération.

Je souhaite également remercier les habitants pour leur bienveillance. Depuis notre arrivée, nous avons pu compter sur de nombreux échanges, des idées, des encouragements, mais aussi des remarques qui nous permettent de progresser. C'est cette relation de confiance que nous voulons continuer à construire.

Et parce que notre commune appartient à chacun d'entre nous, nous devons aussi prendre notre part. Une ville propre est l'affaire de tous. Les services municipaux sont là pour entretenir nos espaces publics, mais chacun peut également contribuer à la propreté de notre cadre de vie, notamment en entretenant les abords de sa clôture et de son habitation. Ces petits gestes, lorsqu'ils sont partagés par tous, changent profondément l'image d'une commune. Notre cadre de vie se construit aussi à travers de petits gestes du quotidien.



Une attention particulière peut notamment être portée à la présence de nos animaux de compagnie dans l'espace public. Pour le bien-être de tous, il est important que les chiens soient maîtrisés lors des promenades et que chacun veille à ramasser leurs déjections. Ces gestes simples permettent de préserver la propreté de nos rues et de nos espaces verts, tout en favorisant une cohabitation sereine entre habitants, promeneurs et animaux.

De la même manière, respecter le sens de circulation, notamment lors de notre quinzaine, ainsi que les règles de stationnement et les limitations de vitesse, c'est avant tout protéger les autres et nous protéger nous-mêmes. La limitation de vitesse n'est pas une contrainte : elle garantit notre sécurité, particulièrement celle de nos enfants, de nos personnes âgées et des piétons.

Nous avons choisi de croire en Saint-Mammès. De croire en ses habitants, en ses associations, en ses commerçants, en ses agents et en toutes celles et ceux qui font vivre notre village. Les fondations se construisent aujourd'hui pour permettre aux projets de prendre forme demain. Une municipalité peut impulser, accompagner et agir. Mais une ville se construit aussi au quotidien par l'action de chacun, par le respect, la bienveillance et la solidarité.

Ensemble, redynamisons Saint-Mammès et faisons de notre commune un lieu de vie qui se distingue par son dynamisme, son vivre-ensemble et surtout par la qualité du lien qui unit ses habitants : continuons à écrire cette nouvelle histoire.

Saint-Mammès mérite un nouveau souffle. Et ce souffle, nous pouvons le porter ensemble.

Avec tout mon dévouement,

Leslie Halleur Echaroux

Maire de Saint-Mammès

Retour en images

de juin à septembre 2026

vendredi 29 mai



FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins a rencontré un vrai succès cette année ! Nous remercions chaleureusement les quartiers qui ont joué le jeu et se sont mobilisés pour organiser ce moment de convivialité : quai de la Croix Blanche, rue Alfred Pierrard et rue du Calvaire. Plusieurs élus se sont joints à la fête et ont partagé le verre de l'amitié avec les habitants. Nous espérons que d'autres quartiers se déclareront l'année prochaine pour participer à leur tour à cet événement convivial.

mercredi 3 juin

KERMESSE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

De nombreux enfants de 3 à 11 ans ont profité gratuitement de jeux, animations, encas et d'une buvette dans la cour de l'école Henri Geoffroy. Un moment convivial et festif, organisé par le CMJ pour célébrer l'arrivée des beaux jours !



mardi 30 juin

DÉPART DES CM2

37 élèves de CM2 se sont retrouvés à l'ERPD pour fêter leur fin de scolarité élémentaire. Jeux, repas festif et danse ont rythmé ce moment convivial, avant une fin de soirée pleine d'émotion au moment de se dire au revoir. Nous souhaitons à tous nos CM2 une belle réussite au collège !

dimanche 21 juin



FÊTE DE LA MUSIQUE

Saint-Mammès a vibré au rythme de la Fête de la Musique, de 19h à minuit, avec groupes, chanteurs, DJ et artistes locaux répartis sur plusieurs lieux.

Une programmation pour tous, mêlant talents amateurs et confirmés, dans une ambiance festive et conviviale pour célébrer l'arrivée de l'été !



samedi 15 août

FÊTE DU 15 AOÛT

Le matin, le quai de Seine s'est animé avec les voitures anciennes du Club 77 des mécaniques d'antan, avant de laisser place au sport l'après-midi : course cycliste du Vélo Club et joutes nautiques avec notre club mammésien.

La fête foraine a ensuite prolongé l'ambiance jusque tard dans la soirée ! Merci aux associations, bénévoles, participant-es et au public pour cette belle journée !





samedi 22 août

CONCOURS DE PÉTANQUE

Le traditionnel concours de pétanque du Comité des fêtes a rassemblé des Mammésiens ainsi que des habitants des communes voisines pour cette compétition amicale dans la bonne humeur.

retour en images

samedi 29 août

MARCHÉ NOCTURNE

Cette édition du marché nocturne a réuni 30 exposants et accueilli de nombreux visiteurs venus profiter de cette belle soirée ! Un grand merci à tous les exposants pour leur présence, leur enthousiasme et la qualité de leurs produits.



samedi 5 septembre



FÊTE DES ASSOCIATIONS

17 associations étaient présentes pour faire découvrir leurs activités, leurs projets et leur engagement dans la vie de notre commune. Du sport, de la culture et du patrimoine pour toutes et tous !

samedi 5 septembre

VIDE-GRENIERS

Plus de 70 exposants ont participé au vide-greniers de rentrée, attirant de nombreux visiteurs tout au long de cette belle journée ensoleillée.



dimanche 6 septembre



GUINGUETTE DE FIN D'ÉTÉ

Musique, bons petits plats et ambiance festive : une belle façon de clôturer l'été ! Merci aux bénévoles du Comité des fêtes, aux musiciens, aux élus, aux agents municipaux et à tous les participants pour ce joli moment partagé.

week-end des 19 et 20 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Visites, expositions, conférence sur les crues, ateliers nature, traditions fluviales et animations autour de la batellerie ont rythmé ces deux journées de célébration du patrimoine de Saint-Mammès.

Un week-end convivial pour découvrir autrement l'histoire et l'identité de notre commune.



SMI#101 / 05

La nouvelle cantine : déjà des interrogations

Ouverte en septembre 2025, la nouvelle cantine est récente et moderne. Pourtant, des difficultés apparaissent déjà. Elle accueille environ 82 enfants en maternelle, 116 à l'école Henri Geoffroy et 49 à l'école Benoît Plassard.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs, un deuxième service a dû être mis en place dès septembre 2026. Une grande section, ainsi que les CP et certains CE1 de l'école Henri Geoffroy, déjeunent désormais dans la salle maternelle à partir de 12 h 45. Avec les nouvelles constructions et la poursuite de l'augmentation des effectifs, cette situation risque de s'aggraver.

L'organisation actuelle laisse peu de marges de manœuvre. À cela s'ajoutent un niveau sonore important et des températures difficiles à supporter lors des fortes chaleurs.



Ces difficultés avaient-elles été anticipées lors de la conception du bâtiment ? L'ancienne municipalité avait-elle prévu des solutions pour faire face à l'évolution des effectifs et aux contraintes de capacité, d'acoustique et de confort thermique ?

La nouvelle équipe municipale a identifié ces difficultés et travaille déjà à des solutions. Très prochainement, l'accueil des CM2 au sein de l'ERPD pendant la pause méridienne permettra de soulager la cantine et d'apporter une première réponse concrète.

Ce travail doit se poursuivre afin d'anticiper les futurs effectifs et d'identifier les aménagements nécessaires.



Distributions les jeudis soir de 19h à 20h

L'association AMAP des Deux Rives a pour but de favoriser une dynamique locale via la promotion de produits bios, locaux et de qualité, avec des productrices et producteurs locaux et engagée.e.s dans une agriculture paysanne et respectueuse de notre environnement commun.

C'est un engagement réciproque qui permet chaque semaine de récupérer

des produits (légumes, œufs, fromage, pommes, volailles, farines, pâtes, pain...) provenant des récoltes financées au préalable par les « amapien.ne.s ». C'est un système en vente directe, avec zéro intermédiaire entre producteur et mangeur !

Venez profiter de ces bons produits pour (re)découvrir leur goût, faire vivre notre territoire et soutenir cet engagement de

Bio ou local, pourquoi choisir ?

Informations :

AMAP des Deux Rives
37 quai du Loing à Saint-Mammès
Tél. : **06.30.99.21.03**
E-mail : amapdes2rives@gmail.com

préserver une agriculture vivrière, engagée et respectueuse !

(AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

CMER77 lance une collecte solidaire de matériel informatique

L'entreprise de dépannage et réparation informatique CMER77 organise une collecte d'ordinateurs fixes ou portables, téléphones et tablettes en panne, inutilisés ou qui ne servent plus.

Le principe : les particuliers donnent leurs appareils hors d'usage ; CMER77 les reconditionne avec soin, expertise et

sécurité ; les appareils remis à neuf sont offerts à des écoles ou à des élèves dans le besoin.

L'objectif : réduire la fracture numérique et donner à davantage d'élèves les moyens d'apprendre dans de bonnes conditions.

Un geste simple, un impact durable !



Informations :

Tél. : **07.78.17.11.83**
E-mail : contact@cmer77.com
Site web : www.cmer77.com

Nuisances rue des Nanchons : la mairie se mobilise

Depuis plusieurs semaines, les riverains du secteur rue des Nanchons font face à des nuisances récurrentes liées à la fréquentation d'une parcelle en bord de Seine par des jet-skis, des quads et de nombreux véhicules stationnés n'importe comment. Face à ces signalements, la municipalité a engagé plusieurs démarches concrètes.

En lien avec le Département, propriétaire de la parcelle concernée, la mairie a obtenu **l'autorisation de verbaliser** les infractions constatées sur ce terrain. Une seconde demande, portant sur la **fermeture de l'accès** à la parcelle et à la berge, est actuellement à l'étude auprès des services départementaux.

Sur le terrain, **la police nationale intensifie ses passages** dans le secteur, avec une demande de renfort formulée pour améliorer la constatation des infractions en temps réel. Un circuit de signalement a également été mis en place : les riverains témoins de nuisances peuvent transmettre à la mairie un récapitulatif des faits constatés (dates, horaires, photos), qui est ensuite relayé aux forces de l'ordre pour orienter leurs interventions.

La municipalité tient à rappeler que ces démarches, bien que nécessitant parfois des délais liés à la coordination entre plusieurs autorités (commune, Département, police nationale), traduisent un engagement constant pour préserver la tranquillité et la sécurité des riverains.



vie locale



Stationnement : un rappel des règles s'impose

La mairie souhaite rappeler à l'ensemble des habitants la règle du **stationnement alterné**, en vigueur dans plusieurs rues de la commune : le côté de stationnement autorisé change **toutes les deux semaines**, afin notamment de faciliter les opérations d'entretien de la voirie.

Face à des manquements récurrents à cette règle, une **phase de sensibilisation** va être engagée par **l'ASVP** (Agent de Surveillance de la Voie Publique), sous la forme de papillons déposés sur les véhicules mal stationnés, afin de rappeler la réglementation en vigueur.

Passée cette période de sensibilisation, les contrevenants s'exposeront à des **amendes**. La municipalité invite donc chacun à être vigilant et à respecter ce dispositif, qui contribue au bon fonctionnement de la vie de quartier et à la sécurité de tous.



Envie de vous impliquer dans la vie de notre commune ?

À l'occasion des manifestations organisées dans le village, nous souhaitons faire appel aux bénévoles et à toutes les personnes désireuses de participer à leur organisation.

Vous souhaitez donner un coup de main, ponctuellement ou régulièrement ? Votre aide est la bienvenue !

N'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'accueil de la mairie afin que nous puissions vous recontacter lors de nos prochaines manifestations.

Un grand merci aux services techniques

Nous tenons à saluer le travail des services techniques qui, malgré les fortes chaleurs de l'été, ont su répondre aux besoins des habitants. Souvent dans l'ombre, ils sont pourtant le poumon de la commune : sans leur engagement quotidien, rien ne pourrait fonctionner. Nous souhaitons ici mettre en avant leur travail essentiel.



Le Travail d'Intérêt Général (TIG) Une mesure pénale et une alternative à l'incarcération

Instauré par la loi du 10 juin 1983, le travail d'intérêt général (TIG), effectué gratuitement dans une association ou un service public, est une peine pouvant être proposée à l'auteur de certaines infractions, et effectuée avec son accord.

Le TIG est la seule sanction qui associe de manière directe la société civile à l'œuvre de justice.

La collectivité de Saint-Mammès a déjà répondu favorablement aux demandes

ponctuelles de l'ATIGIP (Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle) lorsqu'un référent territorial du travail d'intérêt général de Seine-et-Marne l'a contactée pour accueillir un "tigiste" au sein de ses services.

La durée d'accueil du tigiste varie, selon un nombre d'heures défini, et se déroule en étroite collaboration avec son référent. Une rencontre en amont est organisée, un suivi et un bilan font partie de la démarche d'accueil.



Depuis 2023, la commune a accueilli 4 tigistes, pour une durée totale de 412 heures de travail effectuées au sein des services techniques.

Incendies, canicule, vagues de chaleur...

La solidarité à l'épreuve du feu

L'été 2026 aura marqué les esprits. Partout en France, les épisodes de fortes chaleurs se sont succédé, et en Seine-et-Marne, cette situation a été encore aggravée par les incendies qui ont ravagé le massif forestier de Fontainebleau au mois de juillet. À Saint-Mammès, ces épisodes ont démontré l'efficacité des dispositifs d'alerte, et mis en valeur la solidarité de tous.



La SVS en "configuration canicule"



Rester attentif aux plus fragiles

Dès la première vague de chaleur, et ce, même avant de passer en "alerte niveau rouge", la commune a activé le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) pour alerter les Mammésiens et déployer les services municipaux.

Tout au long des épisodes caniculaires, les personnes fragiles ont été régulièrement contactées par le CCAS, grâce au "registre des personnes vulnérables". Ce dispositif permet de s'assurer que chacun va bien, de rappeler les bons gestes face à la chaleur et, lorsque cela est nécessaire, d'identifier rapidement une situation nécessitant une attention particulière.

Une multiplication des dispositifs d'aide et de prévention

La Salle à Vocation Sportive (SVS), qui est climatisée, a été reconfigurée pour l'occasion afin d'accueillir temporairement les personnes souffrant particulièrement de la chaleur. Il était possible de s'y reposer, de trouver de l'eau fraîche et des jeux pour passer le temps de façon ludique.

Rapidement, la municipalité a également sollicité l'intervention des équipes de la Protection Civile, afin de circuler en porte-à-porte dans la commune et s'assurer de la bonne santé de tous. Nous les remercions vivement pour leur collaboration.



De quoi s'amuser pendant les heures les plus chaudes de la journée

Un déploiement de solidarité

Les Mammésiens ont montré toute leur solidarité lorsque les incendies ont touché la forêt de Fontainebleau : suite à la mise en place d'une collecte par la municipalité, de nombreux packs d'eau et de la nourriture ont été acheminés aux pompiers et services d'intervention engagés sur les feux. Merci à toutes et tous pour votre générosité !



Leslie Halleur Echaroux, Maire de Saint-Mammès et Françoise Géhant, 2^e adjointe déléguée à la solidarité, en compagnie des sapeurs-pompiers de Champagne

Retour sur les tests de dépistage auditifs

Le 22 juin dernier, en partenariat avec le CCAS, l'équipe Sonor Audition de Montereau a proposé un dépistage auditif gratuit.



Les 17 participants ont pu profiter d'un bilan effectué par des professionnels, de conseils personnalisés et des solutions disponibles pour corriger leur audition lorsque c'était envisagé...

Sonor Audition souhaite particulièrement remercier Madame Halleur Echaroux, Maire de Saint-Mammès, pour son implication, son soutien et sa participation à cet événement. Sa présence témoigne de l'importance accordée à la prévention santé auprès des habitants de la commune.

Un nouveau dépistage auditif gratuit aura lieu lors de la Semaine Bleue, le samedi 10 octobre 2026.





Le CCAS et le SAAD s'installent dans leurs nouveaux locaux

Depuis septembre 2026, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) ont déménagé dans de nouveaux espaces d'accueil, plus spacieux et plus confortables pour recevoir le public. À quelques mètres de la Mairie, ils sont désormais installés dans les locaux attenants à l'église.

Céline Siino, responsable du CCAS, et Gunes Athis, responsable du SAAD, vous y accueillent sur rendez-vous, du lundi au vendredi (détail des horaires ci-contre).

Informations CCAS & SAAD :

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h et 15h - 17h
Mercredi et vendredi : 9h - 12h

Sur rendez-vous uniquement.

Tél. : **01.64.23.56.64**

Aide financière au chauffage

La commune, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), rappelle qu'**une aide au chauffage peut être accordée aux personnes âgées de plus de 70 ans**, sous conditions de ressources.

Cette aide est attribuée en tenant compte de la situation financière des demandeurs et en référence aux minima sociaux officiels fixés par le Gouvernement et à leurs évolutions.

Son montant peut atteindre 310€ maximum par foyer et par an.

Pour bénéficier de cette aide, les personnes concernées doivent effectuer une demande d'aide financière auprès du CCAS avec leur avis d'imposition **avant le 2 novembre 2026**.

Chaque demande fait l'objet d'une étude attentive. Après instruction du dossier par le CCAS, les décisions d'attribution sont prises par la commission permanente.

Pour tout renseignement, les habitants concernés peuvent se rapprocher du CCAS de la commune.



Saint-Mammès d'hier... et de demain !

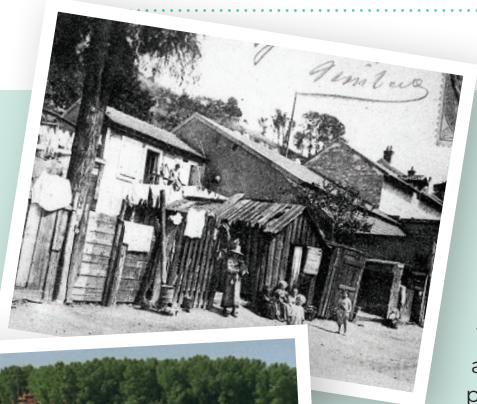
Vous aimez Saint-Mammès ? Vous possédez des photos anciennes, des articles de presse, des souvenirs ou tout simplement des anecdotes sur le Saint-Mammès d'autrefois ?

Nous vous invitons à un temps d'échange le 13 octobre à 14h à la mairie, afin de partager ensemble ces trésors de mémoire et de réfléchir à la

mise en place d'un **futur événement** : exposition, témoignages, rencontres ou toute autre idée permettant de faire vivre l'histoire de notre village.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir nombreux !

Saint-Mammès regorge de belles histoires. Ensemble, faisons-les revivre et transmettons-les aux générations futures.



TERRE DE QI GONG

Ateliers Qi Gong santé : thérapeutiques des saisons

Après une première année d'existence, l'association Terre de Qi Gong poursuit son développement à Saint-Mammès avec une série de **cinq ateliers de Qi Gong santé**, consacrés aux grandes saisons de la médecine traditionnelle chinoise : poumon en automne, rein en hiver, foie au printemps, rate à l'intersaison et cœur en été.

Ouverts à tous, débutants comme pratiquants, ces ateliers permettent

d'approfondir la pratique, de découvrir des exercices spécifiques et de cultiver équilibre et vitalité.

Cette saison, Terre de Qi Gong s'associe à **Thémameo**, de Bois-le-Roi. Les ateliers auront lieu alternativement dans les deux communes (co-voiturage assuré !).

Rendez-vous : 10 octobre, 12 décembre 2026, 20 mars, 24 avril et 5 juin 2027.



Photo : Cam Production

Informations, tarifs et inscriptions :

Terre de Qi Gong

Tél. : 06.77.00.67.82

CRDMA 77

Mise en valeur du petit patrimoine à Écuellen



Le 14 juillet 2026, en fin de journée, afin d'échapper à une chaleur torride, une petite équipe constituée de huit membres du Centre de Recherche et de Documentation Médiévale et Archéologique de Saint-Mammès, accompagnée de Jean-Philippe Fontugne, maire délégué d'Écuellen, a mené une opération "entretien du petit patrimoine", consacrée à la fontaine Saint-Rémi et au lavoir qui lui est contigu.

Le bassin de la jolie fontaine à l'eau claire et fraîche a subi l'indélicatesse de certains individus qui ont jeté dedans, des blocs de grès provenant d'un petit rond-point proche et de nombreux débris, tels que des bouteilles en plastique ou en verre, et même une télécommande de téléviseur !

Cette tâche accomplie, l'équipe s'est attaquée au nettoyage du lavoir et à l'élimination de la végétation qui recouvrait une partie de sa toiture. La vanne d'évacuation a pu être débloquée, permettant ainsi l'écoulement des eaux stagnantes. Une autre opération devrait permettre de vider totalement le bassin afin de pouvoir récupérer celui-ci.

CRDMA 77 (Centre de Recherche et de Documentation Médiévale et Archéologique de Saint-Mammès)

Pour en savoir plus :

Site web : <https://crdma77.fr>

E-mail : crdma77@gmail.com

Instagram : [@crdma77](https://www.instagram.com/crdma77)

FCCMV

Le foot prépare sa rentrée à Saint-Mammès

Les bénévoles du FC Champenois Mammésien Vernoucellois (FCCMV) se sont mobilisés afin de **donner un grand coup de propre à la buvette du stade de Saint-Mammès**. Cette opération a permis de nettoyer, ranger et

FCCMV (Football Club Champenois Mammésien Vernoucellois)

Pour en savoir plus :

Saïd Hamour

hamour.sa@gmail.com

remettre en ordre cet espace important de la vie du club, afin de le préparer à accueillir licenciés, familles et supporters dans de bonnes conditions.

Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur implication et leur disponibilité. **Ces moments illustrent l'importance du bénévolat et de l'engagement collectif dans la vie d'un club.**

La rentrée sportive se poursuit également avec le retour des équipes jeunes en compétition le samedi matin et

des seniors le dimanche après-midi. Les entraînements seront répartis entre les complexes municipaux de Champagne-sur-Seine, Saint-Mammès et Vernou-la-Celle-sur-Seine une fois les inscriptions terminées et les effectifs définitifs établis.

Le FCCMV souhaite à toutes ses équipes une excellente saison 2026-2027 !



Danse Fusion ados & adultes

L'association Acorps Bien-être vous propose des cours de danse Fusion. Une invitation à explorer des mouvements de danse organiques, libres et naturels. Nourrie d'influences afro-caribéennes, urbaines, jazz et contemporaines, cette pratique intègre égale-



ment l'approche de la sophrologie à travers la respiration, l'écoute des sensations et le respect du corps.

Yoga doux & dynamique

L'association Acorps Bien-être propose également des cours de yoga entre douceur et dynamisme.

Yang Yoga : une pratique dynamique, fluide et ancrée combinant respiration,

mobilité, étirements et renforcement musculaire. Loin de la performance, chaque posture est une invitation à s'écouter et à (re)découvrir la force tranquille de sa propre structure.

Chaque mercredi (hors vacances scolaires et jours fériés), salle 6 de la MLC.

Yin Yoga & mobilité (doux) : 10h10-11h10 / **Yang Yoga (dynamique) :** 11h15-12h15

Un cours d'essai gratuit

La cotisation est de 270€ + 15€ par an pour l'adhésion à Acorps Bien-être.

Attention places limitées, merci de nous contacter si vous souhaitez vous inscrire ou faire un cours d'essai.

Professeur : Cynthia Authenac / **Tél. : 06.77.71.21.02**



Chaque mercredi (hors vacances scolaires et jours fériés), à la grande salle de la MLC.

Danse fusion ados : 18h30-19h45

Danse fusion adultes : 19h45-21h00

Un cours d'essai gratuit

La cotisation est de 300€ + 15€ par an pour l'adhésion à Acorps Bien-être.

Professeur : Dorothée Moine

Tél. : 06.60.77.09.20

Yin Yoga & Mobilité : une parenthèse de douceur à travers des postures accompagnées par le souffle. Une pratique douce qui favorise l'étirement des tissus profonds et l'apaisement du mental, ainsi que l'amplitude et le mouvement actif des articulations, à travers la mobilité.

Le Phoenix fait le plein d'activités !

L'association Le Phoenix démarre sa deuxième année d'existence avec une équipe agrandie (20 intervenants) !

Nous proposons des activités pour tous et toutes : enfants (dès 2 ans), ados, adultes, seniors et familles (accès assuré également aux personnes à mobilité réduite).

Des cours réguliers et des stages - pour prendre soin de soi, s'exprimer, apprendre et nourrir le lien aux autres : reconnexion corporelle, yoga, relaxation, danse, pratiques somatiques, cercles de parole, développement personnel, arts plastiques, musique, chant, écriture, poésie et langues.



Mais aussi des conférences, des spectacles et des concerts pour découvrir et passer un bon temps ensemble !

En plein cœur de Saint-Mammès, nous vous recevons toute l'année à La Dragonnière (rue Alfred Pierrard) et dans les salles municipales.

Pour en savoir plus :

Tél. : 06.79.26.11.28

E-mail : contact@le-phoenix-asso.com

Site web : www.le-phoenix-asso.com

Tissons des liens dans le village !

Appel à tous-tes les tricoteuses, crocheteurs et autres tisseuses de 5 à 105 ans, à celles et ceux qui veulent apprendre...

Ce projet de tricot urbain permet aux habitants, jeunes et seniors de collaborer pour embellir le village en tricotant des carrés pour décorer arbres et mobilier urbain.

Chacun-e peut participer, à tout âge :

- en fabriquant des carrés en laine à son rythme (20cm x 20cm)
- en les déposant dans les boîtes prévues à cet effet
- en apportant de la laine dans les boîtes
- en participant aux ateliers collectifs qui seront proposés, dates à venir...



Dépôts à la mairie, à la MLC, à la bibliothèque...

Saint-Mammès adhère à l'ICPC

et engage une nouvelle étape pour la démocratie locale

La démocratie locale ne se résume pas aux élections municipales. Elle repose aussi sur la capacité à écouter les habitants, à prendre en compte leurs expériences et leurs idées, et à leur permettre de participer, lorsque cela est pertinent, aux réflexions qui construisent l'avenir de la commune.

C'est dans cette volonté que **Saint-Mammès a adhéré à l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC)**, réseau national qui rassemble des acteurs engagés dans le développement de pratiques de concertation et de participation citoyenne.

Cette adhésion constitue une nouvelle étape dans la volonté de la commune de faire évoluer la place accordée aux habitants dans la vie municipale.

Une première réflexion entre élus

Le 26 septembre, un séminaire de travail consacré à la place de l'habitant dans les prises de décision municipales s'est tenu avec la majorité municipale et l'appui de l'ICPC.

Les échanges ont notamment porté sur plusieurs questions essentielles : **à quel moment associer les habitants ? Sur quels sujets ? Avec quels outils ? Quelle place donner à leur expertise et à leurs propositions ? Comment restituer les contributions et expliquer les décisions prises ?**

L'objectif n'est pas de considérer que toutes les décisions municipales doivent être soumises à consultation. Les élus conservent leur responsabilité dans la conduite de la commune. Il s'agit en revanche de déterminer, de manière transparente, **dans quelles situations la participation des habitants peut enrichir la décision publique et contribuer à améliorer les projets municipaux.**

Préparer les Assises de la vie démocratique

Cette réflexion se poursuit désormais avec **Patrick Norynberg**, consultant, formateur et intervenant spécialisé dans les politiques publiques territoriales, la démocratie locale et la participation citoyenne. Il accompagne depuis de nombreuses années des

collectivités dans leurs démarches de concertation et dans l'évolution de leurs pratiques démocratiques.

Son accompagnement participe notamment à la préparation des **Assises de la vie démocratique de Saint-Mammès**, qui se tiendront le 23 janvier 2027.

Ce rendez-vous constituera une nouvelle étape importante : après un premier temps de réflexion entre élus, il s'agira d'ouvrir plus largement la démarche aux habitants et aux forces vives de la commune.

Habitants, associations, acteurs locaux et élus pourront ainsi échanger sur la manière dont chacun peut contribuer à la vie de Saint-Mammès, mais également sur les outils et les modalités permettant de faire vivre cette participation dans la durée.

Construire une participation utile et durable

La participation citoyenne ne peut être réduite à la multiplication de réunions ou de consultations. Pour être utile, elle doit reposer sur un **cadre clair, une information accessible, une écoute réelle et un retour aux participants sur la manière dont leurs contributions ont été prises en compte.**

L'ambition de Saint-Mammès est donc de construire progressivement une démarche cohérente et durable, adaptée aux réalités de notre commune.

L'adhésion à l'ICPC, le séminaire réunissant majorité et opposition et la préparation des Assises de la vie démocratique constituent les premières étapes de cette démarche.

Parce que la démocratie locale se construit au quotidien, Saint-Mammès souhaite donner davantage de place au dialogue, à l'écoute et à l'implication des habitants dans la vie de la commune.





Installée au 3 rue Grande, STRUCTURA ADGS est une entreprise tous corps d'état spécialisée dans la rénovation, la construction et l'aménagement.

Depuis 2018, elle accompagne particuliers et professionnels dans leurs projets, de la simple rénovation d'une pièce

Structura ADGS

Rénovation, construction & aménagement

jusqu'à la transformation complète d'un bien, avec comme point fort de proposer un interlocuteur unique pour l'ensemble du projet.

Gros œuvre, isolation, plomberie, électricité, revêtements, finitions et aménagement intérieur : l'équipe de STRUCTURA coordonne les différents corps de métier afin de simplifier chaque étape du chantier, tant sur les aspects techniques qu'esthétiques.

L'agence de Saint-Mammès, pensée comme un lieu d'échange et de conseil, permet d'y présenter votre projet,

découvrir des matériaux et réfléchir avec l'équipe de STRUCTURA aux solutions les plus adaptées à vos envies et à votre budget, de la première réflexion jusqu'aux dernières finitions.

STRUCTURA ADGS

3 rue Grande

Horaires d'ouverture

Mercredi : 9h-12h / 15h-18h

Vendredi : 15h-18h / Samedi : 9h-12h

E-mail : contact@structuradgs.com

Site web : <https://structuradgs.com>

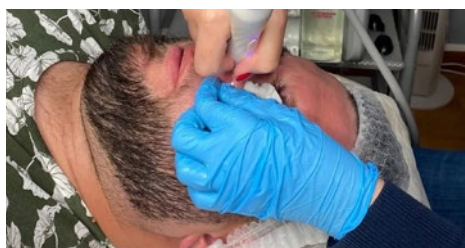
Tél. : 01 59 49 04 46

Sauve Ta Peau, le soin comme parenthèse de bien-être

Créée en septembre 2021 à Saint-Mammès, Sauve Ta Peau est née d'une envie de changement : sa fondatrice, Sophie Consigny, Mammésienne depuis 2019, a choisi de donner un nouveau sens à son activité professionnelle en plaçant le soin, l'écoute et le bien-être au cœur de son quotidien.

Depuis ses débuts, elle se forme régulièrement afin de perfectionner ses techniques et de faire évoluer ses soins au plus près de ses envies et des besoins de sa clientèle.

Sauve Ta Peau met aujourd'hui particulièrement en avant trois univers de soins : l'Aquafacial, pour nettoyer la peau en profondeur et lui redonner éclat et fraîcheur ; les massages du visage, notam-



ment le drainage lymphatique et le massage liftant ; ainsi que le massage crânien relaxant, idéal pour relâcher les tensions du visage, de la nuque et des épaules.

Femmes et hommes sont les bienvenus pour s'offrir une véritable parenthèse de soin et de détente, dans un espace dédié et dans une approche personnalisée.

Sophie Consigny continue d'enrichir son offre et proposera prochainement le drainage lymphatique du corps.

Les soins sont réalisés uniquement sur rendez-vous, dans l'espace Sauve Ta Peau à Saint-Mammès.



Sauve Ta Peau

Studio Beauté & Bien-être

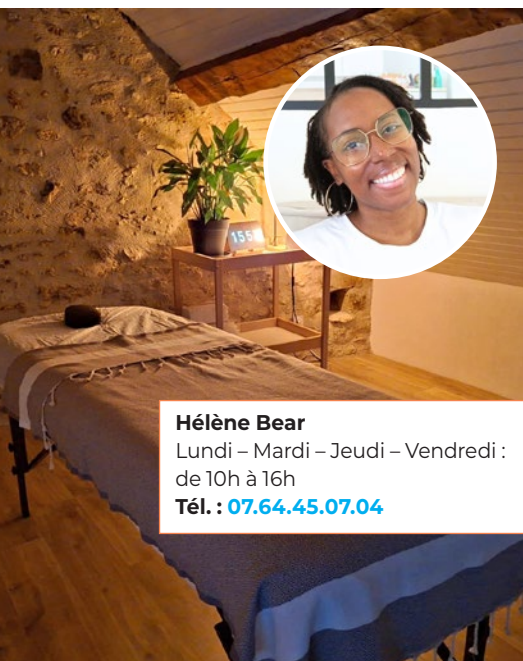
23 chemin des Guettes

Tél. : 06.28.30.13.34

E-mail : sauvetapeau77@gmail.com

Prise de rendez-vous en ligne :

<https://sauvetapeau.bookinbeautiful.fr>



Héléne Bear

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
de 10h à 16h

Tél. : 07.64.45.07.04

Saint-Mammès accueille une nouvelle massothérapeute & naturopathe

Après avoir exercé en cabinet à Paris et à domicile, Héléne Bear s'est installée à Saint-Mammès en novembre 2025, pour y pratiquer en tant que naturopathe et massothérapeute.

Passionnée par le bien-être, elle a fait de l'inflammation sa spécialité, aussi bien en naturopathie qu'en massothérapie. Elle privilégie une approche globale, attentive à l'état physique et émotionnel de chaque femme. Elle est également certifiée en réflexologie plantaire, massage aux pierres chaudes et massage AMMA.

Héléne Bear propose actuellement deux massages relaxants et décontractants musculaires, intégrant chacun un drainage lymphatique personnalisé, défini lors d'un échange préalable.

Que vous soyez sédentaire, sportif, que votre activité professionnelle sollicite fortement votre corps ou que vous ressentiez des tensions persistantes, ces massages profonds et personnalisés vous accompagnent pour retrouver davantage de mobilité, de confort et de légèreté.

Départ en retraite d'Isabelle Thavaud



Fête de départ, en présence de Madame la Maire, d'Yves Brument, ancien maire, de nombreux élus, anciens élus, et agents



C'est avec un mélange d'émotions que nous avons célébré le départ à la retraite d'Isabelle Thavaud, qui fut pendant de nombreuses années la responsable du Service Urbanisme et Aménagement du Territoire de Saint-Mammès !

Isabelle a été une agente sur qui nous avons toujours pu compter, non seulement au sein de son service, mais également du fait de sa polyvalence, à l'accueil de la mairie.

Elle avait pour principales missions l'instruction, le contrôle, la gestion administrative et fiscale des demandes d'autorisation d'urbanisme, ainsi que le suivi des documents d'urbanisme et

d'aménagement (étude et faisabilité).

Également en charge du suivi du domaine privé communal, elle a apporté son conseil et son expertise aux élus tout au long des différentes mandatures qu'elle a connues à Saint-Mammès.

Grâce à son grand sens du service public, ses connaissances, ses compétences et sa disponibilité, elle a rendu de grands services aux administrés.

Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté à la collectivité, et nous lui souhaitons une retraite active, passionnante, entourée de ses proches et remplie de sérénité !

Nouveau responsable du Service Urbanisme

C'est désormais Marvin GONÇALVES MEIRA qui accueillera les Mammésiens et sera leur interlocuteur pour les démarches concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire de la commune.

Le Service Urbanisme est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h, ou sur rendez-vous au 01.64.23.39.41



Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Désormais, il est recommandé de déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...), en ligne, à tout moment, simplement et sans frais.

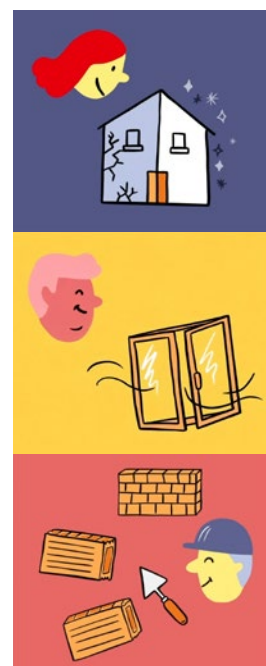
Cette démarche, plus économique et plus écologique, vous permet de déposer votre demande de chez vous, sans avoir à vous déplacer. Le service propose également de suivre l'état d'avancement de son dossier à chaque étape de l'instruction.

Comment déposer votre dossier ?

1. Créez un compte (ou connectez-vous si vous en avez déjà un).
2. Sélectionnez le type de demande (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager etc.)
3. Remplissez le formulaire et déposez toutes les pièces demandées (plans, photographies, notice, etc.), puis validez le dépôt.
4. Vous recevrez un accusé de réception électronique et pourrez suivre l'avancement de votre dossier en ligne.

Où faire le dépôt de demande ?

Rendez-vous sur www.saint-mammès.com > rubrique "Vie locale" > sélectionnez "Dématérialisation des autorisations d'urbanisme" ou scannez le QR-code ci-contre.





Les textes sont retranscrits tels qu'envoyés.
La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Un Nouveau Souffle Pour Saint-Mammès

Chères Mammésiennes, chers Mammésiens,

Depuis notre élection, nous sommes au travail, avec une volonté simple : agir concrètement pour Saint-Mammès, dans la transparence et avec responsabilité.

Environ 25 000 € ont été consacrés, au cours du précédent mandat, à la défense de l'ancien maire et de son équipe dans le cadre du contentieux. Sans revenir sur les décisions de justice, que nous respectons, cette somme représente une dépense importante pour notre commune. Nous veillerons désormais à une utilisation responsable de chaque euro public.

Nous devons également faire face à des situations qui auraient dû être anticipées. La cantine scolaire, ouverte il y a à peine un an, est déjà trop petite. Nous travaillons à des solutions pour répondre aux besoins des familles.

Cet été, nous avons accompagné les personnes vulnérables lors des fortes chaleurs, avec des appels, des visites et l'ouverture de la Salle à Vocation Sportive.

Unis Pour Saint-Mammès

Chères Mammésiennes, chers Mammésiens,

Nous adressons d'abord nos remerciements aux pompiers qui ont combattu cet été le feu en forêt de Fontainebleau, ainsi qu'à toutes celles et ceux mobilisés pour les soutenir.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons interrogé Madame le Maire sur le port de l'écharpe tricolore par le premier adjoint lors d'un rassemblement LFI. Elle a choisi de ne pas répondre, estimant que la question ne relevait pas du règlement intérieur.

Le premier adjoint a alors affirmé n'avoir jamais caché son engagement politique et précisé que leur liste était « indépendante, mais pas apolitique ». Dont acte. Mais quelle est, dès lors, l'orientation politique de la majorité municipale ? La présence du premier adjoint portant l'écharpe tricolore à un rassemblement de LFI, même à titre personnel, pose légitimement la question de l'indépendance politique de notre village.

Chacun est libre de ses engagements politiques. Mais l'écharpe tricolore n'est pas un signe partisan : elle symbolise une fonction républicaine

et représente la commune. Ce qui nous interpelle autant que ce geste, c'est le silence de Madame le Maire. Considère-t-elle cet usage normal ? Entend-elle clarifier le positionnement de sa majorité vis-à-vis de LFI ? Les Mammésiens sont en droit d'obtenir une réponse claire.

Sous la nouvelle majorité, la communication semble l'emporter sur les nouveautés. Or, un véritable « nouveau souffle » suppose des idées et projets inédits. Nous nous réjouissons que certaines de nos actions perdurent, comme le marché nocturne. À l'inverse, ont disparu le repas républicain du 14 juillet, le marché des livres anciens et les marchés musicaux du dimanche de juin à juillet. Communiquer, c'est bien. Créer, innover et réaliser, c'est mieux.

Unis pour Saint-Mammès reste vigilant, constructif, à l'écoute des habitants et engagé pour l'intérêt général.

Belle rentrée à toutes et à tous, et excellente année scolaire 2026-2027 !

Le groupe d'opposition

Unis pour Saint-Mammès.

Les 18 membres de Nouveau Souffle pour Saint-Mammès

Agenda

Découvrez les événements d'Octobre Rose en page suivante

Samedi 3 octobre	Biblis en Folie – de 10h à 17h30 à la Bibliothèque municipale – 01.64.23.39.41
Dimanche 4 octobre	Loto – à partir de 14h à la MLC – La maison de l'entraide France – 06.99.65.94.65
Dimanche 11 octobre	Déjeuner dansant – de 12h à 20h à la MLC – Amicale des Anciens Combattants – 06.80.46.95.95
Samedi 31 octobre	Balade Halloween & conte à 2 voix – de 16h à 19h – Circuit dans les clos – Comité des fêtes – 07.82.12.95.35
Samedi 31 octobre	Grande soirée Halloween – de 19h à 23h à la MLC – Pour petits & grands – La Tête de Jeux – 07.65.61.82.31
Samedi 7 novembre	Bric-à-Brac – de 9h à 17h30 à la MLC – Saint-Mammès C'est Vous – 06.25.35.69.55 / 07.67.70.46.82
Dimanche 15 novembre	Déjeuner de Noël – à 12h à la MLC – Club de l'Âge d'Or – 07.44.61.47.99
Samedi 21 novembre	Soirée dansante – de 19h30 à 2h à la MLC – Comité des fêtes – 07.82.12.95.35
Sam. 28 - dim. 29 novembre	Fête de la transition – à la MLC – Collectif 1000 Sabords – 06.82.47.15.27
Samedi 5 décembre	Repas des Aînés – à partir de 14h30 à la MLC – 01.64.23.39.41
Dimanche 13 décembre	Marché de Noël de 10h à 18h & Feu d'artifice à 18h30 – quai de Seine – 01.64.23.39.41

Saint-Mammès s'engage pour Octobre Rose

Ne manquez pas les nombreuses occasions
proposées par la municipalité et les
associations de participer à la lutte
contre le cancer du sein !

Vendredi 2 octobre

Karaoké

à la MLC de 20h à 00h

avec l'association La maison de l'entraide France

Dimanche 18 octobre

Randonnée

Départ place de la Bosse à 10h

avec l'association du Comité des fêtes

**Samedi 24 et
dimanche 25 octobre**

Expo photo

et studio éphémère

à la MLC (14h-18h sam. / 10h-17h dim.)

*avec l'association La maison de l'entraide France
et le Photo-club de Varennes-sur-Seine*

Dimanche 11 octobre

Animations

Danse, jeux, goodies...

Place de l'église de 9h à 17h

avec l'association Eléna Flore Créations

Samedi 24 octobre

Soirée dansante

à la MLC de 20h à 00h30

avec l'association La maison de l'entraide France



Saint-Mammès

... et le mois prochain,
Saint-Mammès soutient la cause
de **Novembre Bleu !**